

## Il faut de la persévérance pour participer à la gestion des déchets radioactifs

La participation en matière nucléaire est un travail de longue haleine : c'est ce qui ressort de notre entretien avec Jef Verrees et Ingrid Vanhoof. Initié en 2000, le partenariat MONA a remis début 2005 un volumineux dossier d'étude et un rapport final dans lequel il acceptait le stockage des déchets radioactifs A sur le territoire de Mol, moyennant une série de conditions.

Le gouvernement a finalement opté pour un entreposage en surface dans la commune voisine de Dessel. Près de 20 ans plus tard, la première pierre de cette installation n'a toujours pas été posée. Pourtant, MONA a continué à suivre le dossier de manière intensive... "C'est une question extrêmement importante pour Mol et pour tous ses habitants. Nous exigeons d'être concertés, non seulement aujourd'hui, mais aussi pour les 300 prochaines années", souligne Jef Verrees.

"Ce qui est étonnant, c'est que ni Mol ni Dessel ne figuraient sur la liste de l'ONDRAF des 47 communes susceptibles d'accueillir un stockage de déchets A", déclarent d'emblée Jef Verrees et Ingrid Vanhoof. "À l'époque, l'ONDRAF était fermement convaincu que les déchets A devaient aussi être stockés dans de l'argile en raison des propriétés de confinement de cette roche. Ce stockage pouvait se faire aussi bien en surface qu'en sous-sol. Mais l'approche adoptée pour établir cette liste était purement technique, sans prise en compte de l'impact social. Avec des conséquences catastrophiques... personne ne voulait de ce stockage."

"Ensuite, il a dû y avoir en 1998 une réunion avec quelques bourgmestres de notre région", poursuit Jef Verrees. "Pour Mol, feu le bourgmestre François (Sus) Luyten était présent, un 'socialiste avec un côté vert'. Le bourgmestre de notre commune voisine, Dessel, était empêché mais son bras droit, feu Hugo Draulans, était là".



Ingrid Vanhoof est employée par MONA depuis 2008 comme collaboratrice permanente. Elle gère le secrétariat de l'asbl, soutient toutes les activités et fait office de point de contact central.

Jef Verrees est, avec plus de 50 ans d'expérience, un ancien et un chevronné du secteur nucléaire. Après 40 ans de service au SCK CEN, il s'est impliqué pendant 13 ans au sein de MONA. Au début des années 90, la direction du SCK CEN de l'époque l'a chargé, dans le cadre de la loi sur les passifs techniques, de dresser un inventaire complet de tous les déchets radioactifs du réacteur BR1, puis des réacteurs BR2 et BR3. Il a continué à suivre la gestion de ces déchets jusqu'à sa pension. En tant qu'habitant de Mol, il est l'une des forces motrices du partenariat MONA depuis sa création en 2000. Il préside actuellement l'organe de direction.

“Hugo a tout de suite été enthousiaste. Sus Luyten beaucoup moins, mais les conseillers communaux de Mol l’ont convaincu d’accepter la proposition d’une étude”, raconte l’actuel président de MONA. “C’était logique, car les déchets radioactifs A étaient déjà stockés temporairement tant à Dessel qu’à Mol. Il fallait de toute façon trouver une solution à long terme pour ces déchets. Si personne n’était candidat à ce stockage, ils nous restaient sur les bras”.

### **MONA et Mol, chacun avec un droit de veto**

L’asbl MONA a été fondée en 2000 sous forme de partenariat entre la commune de Mol et l’ONDRAF, quelques mois après STOLA (aujourd’hui STORA), son homologue de Dessel. Ces partenariats devaient étudier si le stockage de déchets faiblement radioactifs et de courte durée de vie était à la fois techniquement possible et socialement souhaitable. L’ONDRAF assurait les frais de fonctionnement logistiques, le salaire de deux collaborateurs à temps plein ainsi que des moyens pour financer la recherche externe, la communication et la participation de la population locale. En tant que partenariat, MONA a obtenu le droit de se retirer au cours de l’étude et du processus décisionnel, ce qui signifierait qu’il n’y aurait pas de stockage sur le sol de Mol. La commune de Mol a également obtenu un droit de veto.

Sur la base d’un avis de l’Université d’Anvers, MONA a été dotée d’une structure de gouvernance comprenant une assemblée générale et un conseil d’administration. L’assemblée générale se compose aujourd’hui de 45 membres avec droit de vote, dont des représentants du conseil communal de Mol et des délégués des acteurs sociaux et économiques locaux. L’ONDRAF dispose également d’un siège à l’assemblée générale. Le conseil d’administration est constitué de 18 représentants issus de l’assemblée générale. “Au fil des ans, il y a eu des changements, avec une diminution du nombre de membres provenant du secteur de l’environnement au profit de membres issus du conseil de la jeunesse et du conseil des seniors”, observe Jef Verrees.

### **Cinq années de dur labeur**

“Mais le véritable travail a été effectué par quatre groupes de travail”, souligne-t-il. “Trois groupes de travail à orientation technique sur l’implantation, la sécurité et l’impact sur la santé et l’environnement, et un groupe de travail sur la plus-value locale. Ils étaient chargés de soumettre dans les deux ans au conseil communal de Mol une proposition intégrée répondant à la question de savoir si une installation de stockage était techniquement possible et souhaitable à Mol, et si oui, à quelles conditions.”

La mission s’est cependant avérée beaucoup plus ardue que prévu. Les réunions se sont succédé : des concertations avec des experts de l’ONDRAF, mais aussi avec des spécialistes indépendants invités par MONA elle-même. Des études sur la sécurité et les questions techniques ont été examinées, mais des aspects d’aménagement du territoire, écologiques, socio-économiques et socioculturels ont également été étudiés en profondeur. Il y a même eu des visites de nombreux sites de stockage à l’étranger. “Nous avons eu le grand avantage que certains des membres de MONA avaient des connaissances sur le nucléaire parce qu’ils travaillaient dans le secteur. D’autres participants aux groupes de travail sont également vite devenus des experts dans leurs domaines respectifs. Le travail a été très intense, mais tous les participants ont fait preuve d’un grand dévouement et ont investi énormément de temps. On avait prévu deux ans, mais il en a fallu cinq”.

## Un avis largement partagé

En janvier 2005, le rapport final contenant une proposition intégrée à l'intention du conseil communal de Mol était prêt<sup>1</sup>. La conclusion finale était que les déchets pouvaient être stockés à Mol, mais seulement si toutes les exigences légales étaient respectées ainsi que l'ensemble de conditions fixées par MONA (voir l'encadré 'Les conditions de Mol').

Ces conditions comprenaient des aspects aussi bien techniques que sociaux. La partie technique décrivait de manière conceptuelle quelle forme devait prendre le stockage et quelles étaient les conditions préalables. Après une étude approfondie des différentes possibilités, MONA a désigné l'emplacement situé au nord du canal (au niveau du sas 6, près de Belgoprocess) comme un site d'implantation approprié pour un éventuel stockage en surface. Le volet sociétal décrivait les conditions socio-économiques préalables à l'acceptation du stockage. En d'autres termes : comment le projet de stockage pouvait-il apporter une plus-value à la région ? L'accent était mis sur l'emploi, le maintien des connaissances et des compétences dans le secteur nucléaire et la création d'un fonds local.

En avril 2005, une majorité du conseil communal de Mol a suivi l'avis de MONA et a accepté qu'à certaines conditions seulement, les déchets de faible radioactivité et de courte durée de vie puissent être stockés à Mol.

### Les conditions de Mol<sup>1,2</sup>

#### Sécurité – La condition absolue de MONA

- Sécurité maximale pour l'homme et l'environnement
- Programme de surveillance pour le stockage et ses abords

#### Emploi & maintien du savoir-faire nucléaire

- Maximum d'emploi local
- Maintien de connaissances nucléaires dans la région

#### Plan d'urgence

- Optimisation du plan d'urgence nucléaire
- Faire connaître le plan d'urgence auprès de la population
- Optimisation des services de secours existants et de l'infrastructure médicale

#### Concertation

- Concertation permanente pour la population de Mol
- Coopération intercommunale

#### Environnement & santé

- Éviter tout impact sur l'environnement
- Limiter et compenser la perte d'intérêt naturel
- Étude sur la santé

#### Création d'un fonds local

- Plus-value pour la communauté locale
- Maintien d'un lien clair et durable avec le stockage
- Répondre aux besoins changeants de la société

## Octroi du stockage en surface à Dessel – un creux dans la relation

La confiance dans le processus participatif est toutefois sérieusement ébranlée à Mol en 2006, lorsque l'ONDRAF et le gouvernement décident d'opter pour un stockage en surface à Dessel plutôt qu'à Mol. Malgré les assurances fermes de l'ONDRAF qu'il ne ferait jamais lui-même le choix définitif entre Mol et Dessel, cette décision est prise dans une note confidentielle adressée au gouvernement.

Selon le directeur général de l'ONDRAF de l'époque, ce ne sont pas des arguments techniques qui ont été décisifs dans ce choix, mais plutôt *'la sociologie, qui est différente dans les deux communes. Mol est plus diversifiée, c'est une commune internationale avec beaucoup*

<sup>1</sup> MONA, een weg naar de aanvaardbaarheid van een berging van categorie A-afval in Mol? Geïntegreerd eindrapport. Januari 2005. [https://www.monavzw.be/sites/monavzw.be/files/mona\\_eindrapport\\_jan\\_2005\\_lage\\_res.pdf](https://www.monavzw.be/sites/monavzw.be/files/mona_eindrapport_jan_2005_lage_res.pdf)

<sup>2</sup> Molse voorwaarden. <https://www.monavzw.be/node/29>

*d'opinions différentes, une majorité compliquée et instable. Dessel, par contre, a une politique très stable à l'égard du nucléaire<sup>1</sup>.*

Cette argumentation est mal reçue à Mol et reste aujourd'hui encore 'sur l'estomac' de Jef Verrees. "On ne peut tout de même pas parler de 'politique instable' du simple fait que deux conseillers communaux de Mol ont voté contre un stockage. Au contraire, il est bon qu'il y ait des voix discordantes dans une société. Cela tient tout le monde éveillé", affirme-t-il. Après des années de bonne collaboration, l'ONDRAF est tout à coup apparu à Mol comme ayant deux visages : celui des gens avec lesquels on collaborait de manière très intensive au niveau local et un visage 'bruxellois' qui clame haut et fort son attachement à la participation et à la consultation, mais qui, en fin de compte.... Heureusement, la décision du gouvernement stipulait que les conditions de Mol devaient également être remplies.

### **Une longue période après 2006**

Mais beaucoup d'eau a coulé sous les ponts entre la décision de 2006 et aujourd'hui. Durant cette période, les demandes de permis se sont succédé. "Récemment encore, nous avons été informés qu'un nouvel arrêté royal devait être pris", indiquent Jef Verrees et Ingrid Vanhoof. "Ce qui signifie un nouveau retard. L'exploitation commencerait au plus tôt en 2029 au lieu de 2027. L'ONDRAF semble toujours communiquer ce genre de choses à la dernière minute, lorsqu'il ne peut plus faire autrement. Mais entre-temps, une demi-vie complète (maximum 30 ans pour les déchets de catégorie A) risque d'être passée pour les déchets entre la création de MONA et le début de l'exploitation".

Le stockage en surface des déchets A sur le territoire de Dessel se fera à la limite entre Dessel et Mol. MONA, qui compte toujours une septantaine de membres actifs, continue aujourd'hui de suivre le projet de stockage en surface en tant que partenaire à part entière. La commune de Mol confie à MONA le suivi quotidien du projet. D'autre part, une structure de coopération a été mise en place avec l'ONDRAF et le partenariat STORA de Dessel. Les bourgmestres des communes de Mol et de Dessel ont également été impliqués dans ce nouveau comité de pilotage.

"Certaines conditions concrètes de Dessel et de Mol étaient très éloignées les unes des autres", admet Jef Verrees. "Ces différences sont aplanies au sein de ce nouveau groupe de pilotage et on recherche un consensus. Un exemple est l'étude de santé 3xG<sup>3</sup> et la création d'un centre d'information et de rencontre, qui est finalement devenu Tabloo".

### **Un Fonds local pour une plus-value locale durable**

Une condition essentielle pour les deux communes était que la population locale puisse recueillir à long terme les fruits du projet de stockage, tant sur le plan financier que sur d'autres plans. "Au lieu de viser des projets fragmentés ici et là, nous avons résolument opté à Mol pour la création d'un Fonds local. Dessel nous a suivis dans cette voie. Ce fonds a finalement vu le jour, non sans mal", note Jef Verrees en souriant. "Pour l'ONDRAF, il était important que sa contribution financière soit aussi faible que possible. Ils ont même présenté une étude qui suggérait que nous devrions payer l'ONDRAF en raison de l'impact positif du stockage des déchets sur l'économie de notre commune. Nous avons alors fait réaliser, aux

---

<sup>3</sup> <https://www.monavzw.be/node/87>

frais de l'ONDRAF, une contre-expertise par la Solvay Business School. Cette étude a conclu à un montant de 200 millions d'euros que l'ONDRAF nous devait”.

Jef Verrees balaie la critique selon laquelle Mol et Dessel auraient été ‘achetées’ avec ce Fonds local. “Dans ce cas, d'autres communes auraient aussi dû se porter candidates”, argumente-t-il. “Dessel et Mol rendent un service à la société belge. Nous résolvons un problème pour la société et nous sommes indemnisés pour cela. À ma connaissance, ce principe est appliqué dans tous les pays qui stockent des matières radioactives. Donc oui, la création d'un Fonds local, ainsi que le développement d'autres activités à plus-value sociale locale, ont toujours été et restent l'un des fondements de nos conditions. La décision gouvernementale de 2006 prévoyait que l'ensemble de la plus-value sociale serait plafonnée à 70 millions d'euros. En 2010, ce montant a été porté à 150 millions d'euros, dont 110 millions d'euros pour le Fonds local.”

Ce fonds s'inspire du modèle du Fonds Nobel : il doit durer des siècles et seul le produit des placements peut être utilisé pour promouvoir des activités dans le domaine de la culture, de l'environnement, de l'économie locale, de la vie sociale, de la santé, de la sécurité et du bien-être à Mol et à Dessel. “Le fonds dispose de sa propre structure de contrôle, y compris des spécialistes financiers qui gèrent l'argent. Le Fonds local a été créé en 2006, mais il ne sera entièrement financé qu'au moment de l'octroi du permis d'exploiter, donc sans doute en 2029. Une avance d'un million d'euros a été versée en 2018, à titre de mesure transitoire, pour couvrir les quatre prochaines années. Cette période arrivera bientôt à son terme”.

Le Fonds local se compose de deux compartiments distincts pour les communautés de Dessel et de Mol. “Comme les deux compartiments reçoivent des contributions financières égales, la répartition entre les deux communes est de 50-50. Ce point a également fait l'objet de vives discussions”, reconnaît Jef Verrees. “Dessel, qui compte 9.000 habitants, reçoit en fait quatre fois plus par tête que Mol, avec ses 38.000 habitants. Mais bon, nous avons dû trouver un compromis avec nos voisins.”

### Vers un nouveau MONA

MONA entame une nouvelle phase et cherche à se rajeunir. “Un vrai défi”, admet Ingrid Vanhoof. “D'une part, nous voulons mettre l'accent sur les jeunes. Nous avons récemment engagé une jeune collaboratrice pour donner un visage à MONA sur les réseaux sociaux. Dans les années à venir, nous devons aussi revoir en profondeur notre fonctionnement. Beaucoup de nos membres sont impliqués depuis plus de 23 ans. Ils restent actifs. Mais les nouveaux volontaires ne s'engagent que pour des périodes plus courtes. Deux, trois ans, et puis ils passent à autre chose”.

“Au lieu de groupes de travail de longue haleine, nous voulons passer à des groupes de projet avec une mission à court terme”, poursuit la permanente de MONA. “Nous voulons impliquer non seulement les membres de MONA, mais aussi des habitants de Mol qui sont intéressés. Nous visons principalement des personnes d'âge moyen. Les vrais jeunes, par contre, nous devons trouver un autre moyen de les toucher et de les impliquer.”

### MONA, Mol et la gestion des déchets de haute radioactivité et de longue durée de vie

Enfin, MONA suit aussi de près d'autres dossiers nucléaires à Mol et dans la région avoisinante. La gestion des déchets de catégorie B et C est une préoccupation constante. “C'est logique,

étant donné que la plus grande partie de ces déchets est actuellement entreposée temporairement dans notre région. S'il n'y a pas de stockage définitif pour ces déchets, nous resterons éternellement avec ce problème sur le dos", explique Jef Verrees. "De plus, c'est ici que se trouve le laboratoire souterrain HADES, qui mène depuis plus de 40 ans des expériences dans l'argile de Boom pour savoir si elle pourrait servir de roche hôte pour un stockage géologique de ces déchets. Mol et Dessel seront donc toujours des parties prenantes dans cette discussion. Et sans doute nous demandera-t-on un jour si nous sommes candidats à une telle installation de stockage géologique."

"Mais ce qui me dérange le plus, c'est que dans tout le processus décisionnel, nous n'avons jamais été consultés sur l'emplacement de l'entreposage temporaire de ces déchets dans nos communes", poursuit Jef Verrees. "On a sauté cette étape. La décision a été prise en haut lieu. Il n'y a jamais eu de débat parlementaire à ce sujet, et encore moins de débat public. Il n'y a jamais eu de débat parlementaire à ce sujet, et encore moins de débat public. Rien. C'est pourquoi nous considérons les déchets B et C avec méfiance. Les centrales nucléaires sont démantelées et ces déchets arrivent ici... sans qu'on nous ait rien demandé".

Quand on leur demande si, à l'image du stockage des déchets A, des partenariats constituent un modèle adéquat de concertation locale pour le stockage des déchets B et C, Jef Verrees et Ingrid Vanhoof expriment leurs doutes : "La concertation locale avec les communes où ce stockage géologique pourrait être situé doit être conçue beaucoup plus largement. Pas seulement avec une seule commune, mais aussi avec les communes avoisinantes dans un périmètre raisonnablement large. Comparés aux déchets B et C, les déchets A sont des 'broutilles' dans l'esprit des gens. Aussi bien pour ceux qui s'y connaissent que, et même encore plus, pour les profanes qui ignorent tout des déchets radioactifs."

"Je reçois aussi régulièrement des questions des Pays-Bas sur les déchets belges B et C. Si un 'partenariat' est créé pour le stockage de ces déchets", conclut Jef Verrees, "il doit donc s'agir d'une coopération avec une région beaucoup plus vaste qu'une ou deux communes. Et cela ne doit pas s'arrêter là. Les habitants et les administrations communales d'une région encore plus vaste devront être informés de manière adéquate et transparente. Comme pour les déchets A, il s'agira d'un processus de longue durée, sur plusieurs générations. Je souhaite beaucoup de persévérance à ceux qui l'organiseront et qui s'y impliqueront".

En savoir plus :

Mols Overleg Nucleair Afval vzw, <https://www.monavzw.be/>